Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le 15/12/2025
ID : 974-219740180-20251126-25105-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-MARIE
SEANCE DU MERCREDI 26 NOVEMBRE 2025

DELIBERATION N°DRE/SDS/25/105 – ATTRIBUTION D'UNE AVANCE 2026 AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Le Maire certifie que la liste des délibérations de la présente séance a été mise en ligne sur le site Internet de la ville le

0 4 DEC 2025

que la convocation a été faite le 19 / 11 / 2025 et que le nombre de conseillers municipaux présents à l'ouverture de la séance a été de 19 sur 29.
Nombre de votants : 20

Richard NIRLO

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 26 novembre à 09 h 30 , le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle polyvalente communale de Duparc, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Richard NIRLO, Maire.

Etaient présents : M. Richard NIRLO, Maire

Adjoints : Mme Sylvie BILLAUD - M. Christian DALLEAU - Mme Marie-Line SOUBADOU - M. André M'VOULAMA - Mme Olivette TAOMBE - M. Grégoire CORDEBOEUF - M. Matthias DASSOT - -M. Jean-Louis LATOUCHE - Mme Arielle REZAC.

Conseillers Municipaux : Mme Carole HIVANHOE - M. Mario LECHAT - Mme Marlène RODIER - M. Didier GOPAL - Mme Myrielle HIVANHOE - Mme Michelle NIRLO - M. Eric THIBURCE- M. Christian ANNETTE - Mme Céline SITOUZE .

Est arrivé en cours de séance : Mme Vivienne DALLEAU à 10h10.

A quitté définitivement la séance : M. Christian ANNETTE à 11h23.

Etaient absents : Mme Nadia WU-TIU-YEN - Mme Corinne GAUVIN - M. Jean-François BOYER - Mme Dorianne JEAN-BAPTISTE - M. André CHERIMONT -Mme Sylvie NATIVEL - Mme Valérie GRAVIER – M. Thierry GUICHARD – M. Nicolas LEBRETON.

Monsieur Matthias DASSOT a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le 15/12/2025
ID : 974-219740180-20251126-25105-DE

DELIBERATION N°DRE/SDS/25/105

ATTRIBUTION D'UNE AVANCE SUR SUBVENTION 2026 AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Afin de permettre à certaines associations sportives d'assurer le règlement des frais d'engagement et d'entamer dans les meilleures conditions la préparation de la saison 2026, j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation l'attribution d'une avance sur subvention de fonctionnement, sur la dotation 2026, aux associations suivantes pour les montants indiqués ci-dessous.

Le montant de l'avance représente 20% de la subvention votée pour les associations pour l'année n-1.

Le montant de l'avance sera déduit du montant global.

Elle sera versée sous réserve de la présentation des pièces suivantes :

- Complétude du dossier pour le versement du solde de la subvention au titre de l'année 2025
- Dépôt du dossier de demande de subvention au titre de l'année 2026
- Acte d'engagement au titre de l'année 2026

N°	ASSOCIATIONS	PROPOSITION (en euros)
1	USSM	16 000 €
2	Association Entente Solidaire de la Convenance	16 000 €
3	Club Sportif Dynamo	7 600 €
4	A.S Entente Grande Montée	7 600 €
5	Association Omnisports de Sainte-Marie	1 200 €
6	Sporting Club de Sainte Marie	4 000 €
7	Sainte Marie Basket	1 400 €
8	Club de Boxe Anglaise de Sainte Marie	1 000 €
9	Sainte Marie Volley Ball	800 €
10	Association Lutte Contact de Sainte Marie	1 000 €
11	Aquatique Club Sainte-Marie	600 €
12	Sainte-Marie Cycling Development	800 €
13	Association Tennistique de Sainte-Marie	600 €
14	Team Omnitrail 974	800 €
	TOTAL	59 400 €

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le 15/12/2025
ID : 974-219740180-20251126-25105-DE

La commission Education, Culture, Sports, Politique de la Ville, réunie le mercredi 12 novembre 2025 a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver les avances sur subventions en faveur des associations pour un montant total de 59 400 €.

- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer les actes et à verser les avances sur subventions 2026 aux associations sportives visées.

.....

ADOPTE A L'UNANIMITE .
(Mr André M'VOULAMA et Mr Eric THIBURCE n'ont pas pris part au vote)

.....

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le 15/12/2025
ID : 974-219740180-20251126-25105-DE

DELIBERATION N°DRE/SAS/25/106

DEMANDES D'AIDES FINANCIERES POUR L'ORGANISATION DES CLASSES D'ENVIRONNEMENT ET DE DECOUVERTE

Conformément au dispositif d'aide voté le 26 mars 1996, j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation les demandes suivantes destinées à permettre à des écoliers de Sainte-Marie de participer à une classe d'environnement et de découverte.

BENEFICIARES	CLASSES	EFFECTIFS	DESTINATIONS	PROPOSITIONS
- Ecole primaire Ravine Cocos Enseignants : Nathalie ROBERT Andréa AUMORD Aurélie FLORANCE	 CM2 CM1/CM2	 26 25	Camping de l'Ermitage les Bains « Marmailles Aventures » du 27/10/2025 au 31/10/2025	51 x 5 jours x 9 € **= 2 295 €**
- Ecole élémentaire Duparc Enseignant : Marion THOMAS	CE1	25	Centre Jacques Tessier à la Saline les Bains du 17/11/2025 au 21/11/2025	25 x 5 jours x 9 € **= 1 125 €**
TOTAL				**3 420 €**

La Commission Education, Culture, Sports, Politique de la Ville, réunie le mercredi 12 novembre 2025 a émis un avis favorable.

.....

ADOPTE A L'UNANIMITE .

.....

Pour extrait certifié conforme.
Le Maire,